



Projet Pédagogique
ALAE Hélène Boucher
Année 2021-2022

UN ENGAGEMENT
ÉDUCATIF
AU CŒUR
DES TERRITOIRES





SOMMAIRE

Présentation de la structure	3
L'ENVIRONNEMENT DU PROJET.....	3
Champs d'action du projet.....	3
Caractéristiques	3
La structure et son environnement.....	4
Les dispositifs	5
LE PUBLIC VISE.....	5
Caractéristiques par tranche d'âge	6
Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs	7
LES OBJECTIFS DU PROJET.....	8
Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange.....	8
Les objectifs du PEL - PEdT	9
Les objectifs du Plan Mercredi	10
Les objectifs généraux.....	11
Les objectifs opérationnels	12
Les projets d'activités.....	13
LES METHODES PEDAGOGIQUES	14
LES MOYENS.....	18
Les humains.....	18
Les partenaires	21
Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire)	21
La communication	25
L'ÉVALUATION.....	27
Les outils d'évaluation.....	27
La Charte de qualité	27
L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP	29
Les moyens.....	29
Nos engagements.....	29
La Fédération Léo Lagrange Fédération.....	30
La Délégation Nationale Enfance	31



Présentation de la structure

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET

Champs d'action du projet

La Fédération Léo Lagrange, fédération d'éducation populaire, dans son projet élaboré en 2010 se donne comme enjeux le **développement de « l'esprit critique, le goût pour la vie en société, le sens des responsabilités, la convivialité et, par-dessus tout, l'intérêt de l'autre »**.

La **ville de Perpignan** a renouvelé son appel d'offre en juin 2020 pour « l'Acquisition d'heures d'accueil enfants extrascolaire, d'heures d'animation périscolaire et de journées d'ouverture en accueil de loisirs - Années scolaires 2020/2021 à 2023/2024 ».

Les prestations concernées sont réparties en 4 lots, dont le lot n°1 concernant la partie « Nord » de Perpignan.

Ce lot relevant des marchés publics « à bons de commande » a été attribué à la Fédération Léo Lagrange Méditerranée :

- **9 ALAE** sont concernés et portent sur l'élaboration, la gestion et la coordination de projets pédagogiques, couvrant les temps du midi et du soir,
- **6 ALSH**, lors des périodes des mercredis, des petites et/ou des grandes vacances, en assurant l'accueil en gestion directe, des enfants inscrits sur les structures référencées.

Depuis le décret du juillet 2018, les ALSH du mercredi deviennent périscolaires. Ce sont donc **4 ALSH périscolaires** et **6 ALSH Extrascolaires** que la Fédération Léo Lagrange Méditerranée gère.

Caractéristiques

Le territoire « Nord » de Perpignan, couvert par les actions de Léo Lagrange dans le cadre du marché public se situe au nord du fleuve Têt.

L'INSEE y procède, à des fins statistiques au découpage de 3 quartiers IRIS : le Bas Vernet Ouest, le Bas Vernet Est et le Haut Vernet.

Concernant la structure de l'habitat (collectif/individuel-HLM/propriétaires) :

Des collectifs de types HLM sont majoritaires sur le Haut Vernet, 71.5%. Des maisons de ville, parfois mitoyennes, caractérisent l'habitat ancien du secteur de la Patte d'Oie.

Environnement socio-éducatif et culturel :

Parmi les structures et les services à proximité, il y a le Centre social du Haut Vernet, 15 écoles maternelles et primaires dont l'Institution Saint Louis de Gonzague, les collèges Marcel Pagnol et Joseph Sébastien Pons, le lycée Aristide Maillol, la bibliothèque Barande, le théâtre de la Primavera.

Transports : Le réseau de l'agglomération Perpignanaise Sankéo.



Espaces publics :

L'ensemble sportif Alcover, les stades Gilbert Brutus, Aimé Giral, Saint-Louis de Gonzague, le parc Pau Casals et ses jardins familiaux, l'espace aquatique Gilbert Brutus, l'hôpital de la ville.

La structure et son environnement

L'école :

L'Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole (ALAE) se trouve directement implantée dans l'Ecole élémentaire Hélène Boucher.

En tant qu'accueil de loisirs associé l'école, nous nous inscrivons en complémentarité de celle-ci.

L'école est située 54 rue Jean Alcover au quartier du Haut Vernet (classée REP+) de la ville de Perpignan.

Elle est constituée de 8 classes (2 classes de CP, 2 classes de CE1, 3 classes de CE2, CM1, CM2 et d'une classe spécialisée ITEP).

L'école élémentaire Hélène Boucher accueille environ une centaine d'élève.

Le bâtiment est composé d'un rez de chaussé et de deux étages, un ascenseur permet l'accès aux étages pour les enfants qui seraient dans l'incapacité de prendre les escaliers ou pour les personnes à mobilité réduite.

En dehors des salles de classes, l'école dispose d'une salle ludothèque (la BCD), d'une salle polyvalente et d'une cour de récréation disposant de cages de foot et des paniers de baskets avec également des tracés de jeux pédagogiques.

L'école peut aussi utiliser le complexe sportif Alcover disposant d'un stade et d'un gymnase.

L'école est engagée dans des pratiques de pédagogie coopérative (plan de travail, autonomie, conseil coopératif, ...) mais également intéressée par les principes de la classe flexible ou « flexible seating » qui se développe énormément au Canada pour faire en sorte que les élèves se sentent bien à l'école afin de favoriser leur concentration et ainsi faciliter leur entrée dans les apprentissages.

Des temps de concertation avec la directrice et l'équipe enseignante permettent de moduler et d'adapter le fonctionnement, notamment les prises de relais.

Cette entente et le respect des pratiques de chacun contribuent à un suivi de qualité des enfants.

Le quartier :

La commune de Perpignan, avec 122 414 habitants, représente 1/4 de la population du département des Pyrénées- Orientales (466 327 habitants)

La ville de Perpignan compte une minorité importante de personnes d'origine gitane sédentarisées pour la plupart depuis plusieurs décennies et de nationalité française.



Le Vernet est un quartier prioritaire de Perpignan. Il se compose du Bas-Vernet, près du centre-ville, du Moyen-Vernet, pour l'essentiel une zone industrielle et du Haut-Vernet, une cité urbaine. La diagonale du Haut et Moyen-Vernet comptait 5101 habitants.

Le Vernet regroupe des quartiers pauvres. Au Moyen-Vernet : plus de la moitié des habitants vit sous le seuil de pauvreté. Plus d'un quart des actifs a un emploi précaire (taux de bas revenus déclarés 78.3%) et 85.5% n'ont pas de diplôme ou un diplôme inférieur au baccalauréat.

Les dispositifs

- Contrat Ville (secteur Collège Pagnol et Pons en REP+)
- Contrat urbain de cohésion sociale
- Contrat Territoriale Globale,
- Projet Educatif Local
 - o Projet Educatif De Territoire
 - Contrat territorial d'éducation artistique et culturelle
 - APU
 - Dispositif de réussite éducative
- Contrat local d'accompagnement à la scolarité

LE PUBLIC VISE

L'ALAE est ouverte à tous les enfants scolarisés à l'école Hélène Boucher.

L'inscription est ouverte à toutes les familles sans condition de domiciliation.





Caractéristiques par tranche d'âge

Besoin...	De 7 à...	De 10 à...
D'imitation/ de création	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des jeux d'imagination malgré l'imitation du groupe social.</p> <p>Les créations sont plus réalistes, plus proches de la réalité car l'enfant maîtrise mieux son corps et ses gestes, de plus il connaît mieux le monde et peut aussi le représenter plus fidèlement.</p>	<p>Les jeux d'imitation sont plutôt des vedettes de télé, de l'actualité ou du sport. Besoin de créer une mini société à l'image de la société adulte. Phénomène de bande.</p> <p>Les créations sont l'aboutissement d'un projet complexe dont la réalisation nécessite du temps, des gestes techniques, une collaboration. Matériaux et techniques sont au service de la création.</p>
de fiction, imaginaire/ de réel	<p>Jeux symboliques</p> <p>Grande soif de connaissance, grande curiosité, besoin d'ordre, de classification.</p>	<p>Possibilité d'intérioriser, rêverie.</p> <p>L'enfant peut comprendre le réel car il a un raisonnement logique. Besoin de redécouverte de son propre corps et du corps de l'autre (partenaire).</p>
De socialisation/ d' « autonomie »	<p>Il y a une action concertée entre les enfants, la relation entre les enfants s'approfondit. Besoin de connaître les autres enfants.</p> <p>Désir de se voir confier des missions, responsabilité sous l'œil de l'adulte.</p>	<p>Possibilité de coopération dans les projets collectifs, appréhension de la société et du monde adulte, connaissance du partenaire du même sexe, de sexe différent.</p> <p>Envie d'indépendance, responsabilité</p>
D'aimer, d'être aimé/	<p>L'enfant va vers ses pairs. Besoin d'aimer et d'être aimé des autres enfants.</p>	<p>Nécessité d'abandonner les objets parentaux. Conflit ouvert avec ses parents.</p>
De mouvement	<p>L'enfant contrôle ses mouvements. Augmentation de la force mais pas de la résistance ; c'est l'âge de la vitesse, début de l'acceptation des règles</p>	
De sécurité / de se confronter aux risques, d'affronter le danger	<p>L'appartenance à un groupe d'enfants est sécurisante.</p> <p>Recherche du risque calculé et de sensations fortes, de vitesse, besoin de se mesurer au danger, de se situer dans le groupe.</p>	<p>Recherche de relations privilégiées avec un enfant du même sexe. Cette relation est normale et passagère.</p>
D'activité/ de « ne rien faire »	<p>Période des opérations concrètes de réversibilité (eau en glace...). Il identifie les objets selon leur qualité et propriété.</p>	<p>La pensée est dégagée du concret, elle porte sur des théories. La motivation d'un but à obtenir est nécessaire à son activité.</p>
	<p>Il veut parfois s'isoler pour se situer en observateur du monde, des autres, intérioriser ses expériences.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Coins calmes, ombragés, cabanes, grenier, cachettes ➤ Milieu riche en secteur, en bruits naturels ➤ Possibilité de silence ➤ Aménagement permettant de se reposer ➤ Rythme d'activité le plus individualisé possible ➤ Accepter que l'enfant ne participe pas à des activités, des jeux 	



Caractéristiques du public de l'Accueil de loisirs

	Type d'accueil	6-7 ans	8-9 ans	10-12 ans	TOTAL *
A.L.A.E. : Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole	Périscolaire (midi + soir)	13	10	8	32

Le public accueilli se caractérise principalement par des enfants issus de la culture gitane et maghrébine.

Une grande majorité de ce public fait partie d'une classe sociale fragilisée, la précarité touche un grand nombre de familles et enfants fréquentant le groupe scolaire Helene Boucher.

Nous constatons également, une forte mixité sociale et culturelle (origine espagnole, catalane, maghrébine, européenne et communauté gitane).

Pour la plupart des familles accueillies par l'établissement, nous recensons de grandes fratries au sein des familles, des foyers monoparentaux et isolés.

Ce constat et cette réalité nous permettent d'observer énormément d'absentéisme, un manque d'intérêt pour l'école, des rythmes de vie inadaptés, et les clivages entre les populations de cultures différentes sont des facteurs sociaux inhérents au public accueilli.

Nous accueillons également des enfants ayant des troubles de comportements suivis par l'ITEP de Néfiach, dont une classe est implantée dans l'école avec pour objectif de permettre un parcours d'inclusion scolaire via un partenariat entre l'école, la ville, Léo Lagrange et Joseph Sauvy.

Répartition des enfants :

A la cantine, les enfants sont répartis par âge et par niveau à table. Pour les activités, ils sont répartis en deux pôles CP-CE1-CE2 et CM1-CM2-ITEP.

Les espaces qu'ils fréquentent hors de l'accueil de loisirs (associations, clubs, espaces publics, espaces culturels...)

Les espaces que les enfants fréquentent hors de l'accueil de loisirs sont : la piscine du Haut Vernet qui a été récemment refaite, le rugby à l'école et en club à l'extérieur avec le Foyer Laïque du Haut Vernet Rugby, beaucoup d'enfants font des activités à l'extérieur du quartier comme sport de combat divers, du foot, de la danse ...





LES OBJECTIFS DU PROJET

Le projet éducatif fédéral Léo Lagrange

Les fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange (Extrait du livret L'Enfance et la construction de l'esprit critique – Projet éducatif Léo Lagrange pour nos accueils de loisirs périscolaires et extra-scolaires)

- **L'Enfant dans sa singularité**

Afin que chaque enfant puisse concevoir et confronter ses premières idées nous proposons une diversité d'expériences. Que ce soit par le jeu, la discussion, l'imaginaire, l'expression artistique, l'activité sportive ou l'accès aux savoirs, les 3 -11 ans doivent avoir la possibilité de trouver des activités de qualité répondant à leurs envies de découvertes.

Pour atteindre cet objectif, nous allons devoir ensemble adapter le rythme et le programme des activités aux besoins de chaque enfant. Notre défi éducatif quotidien est de l'accompagner à grandir dans le respect et l'accueil de ses émotions. Pour cela nous posons un cadre sécurisant et aménageons des espaces adaptés.

Nous nous engageons à reconnaître et respecter chaque enfant quelle que soit sa singularité, tout en valorisant ses propres capacités. Nous faisons de l'inclusion une priorité dans nos accueils de loisirs.

- **L'Enfant acteur,**

Nous nous engageons à placer l'enfant au cœur de l'accueil de loisirs. Pour cela nous l'invitons à être force de propositions autant sur le choix de ses activités que sur le fonctionnement de son accueil de loisirs.

Nous incitons l'enfant à participer à la vie collective, nous veillons à lui donner des responsabilités et à ce qu'il puisse développer son autonomie tout en favorisant la coopération et l'ouverture au monde. Nous accompagnons l'enfant dans son développement, au sein d'un groupe, en lui offrant la possibilité de se tromper, de recommencer et d'essayer de nouvelles activités.

L'enfant a également besoin d'avoir des temps libres. Le droit de choisir de « ne rien faire », c'est le laisser apprendre à rêver, observer, s'ennuyer... ce qui est aussi une source d'épanouissement.

- **Une équipe engagée et impliquée,**

Nous avons choisi d'être animateur.rice, une profession passionnante, à forte utilité sociale et humaine, porteuse des valeurs de l'éducation populaire. Responsabilité, esprit d'équipe et engagement sont les mots que nous citons spontanément pour en parler.

Nos actions s'inscrivent dans un rôle de coéducation et se construisent à partir de notre projet éducatif. Dans chaque action mise en place, nous allons nous demander quels sont les intérêts éducatifs. En tant qu'animateur.rice.s, nous sommes impliqué.e.s dans l'élaboration et la mise en œuvre du projet pédagogique ainsi que dans la création des projets d'animation.

Notre dynamisme et nos compétences participent à notre engagement. Nous nous efforçons donc à adopter une posture professionnelle, bienveillante et exemplaire avec les enfants que nous accompagnons au quotidien.

- **La place des familles,**

Nous reconnaissons les parents comme premiers éducateurs. Nous invitons toutes les familles à participer à la vie de nos structures afin qu'elles soient aussi impliquées dans les loisirs de leurs enfants.

Nous favorisons le processus de coéducation dans lequel l'accueil de l'enfant passe par la construction d'une confiance réciproque. Les relations sont en effet fondées sur l'écoute, le respect mutuel, la confidentialité et le refus de toute forme de discrimination ou d'exclusion. Nous sommes sensibles aux difficultés des enfants mais également des parents.



Nos accueils disposent de lieux d'activités différenciés et d'espaces d'affichages permettant la communication et la compréhension des objectifs et du fonctionnement de l'accueil. Nous avons à cœur de tout mettre en œuvre pour favoriser la rencontre et les échanges.

- **Un accueil qui s'inscrit dans un territoire.**

Qu'il soit rural ou urbain, communal ou intercommunal, associé à l'école ou au quartier, l'accueil doit s'appuyer sur son environnement : culturel, naturel, associatif, local...

Nous engageons un travail de partenariat avec les acteur.rice.s du territoire et les professionnel.le.s de l'animation dans le cadre de la politique enfance du territoire.

Nous devons ainsi être ouvert.e.s et réceptif.ve.s à ce qui entoure notre accueil pour saisir toutes les opportunités et permettre à l'enfant de découvrir son territoire.

En tant que co-éducateur.rice.s, nous contribuons à une réflexion et agissons au quotidien avec les différents acteur.rice.s locaux (associations, collectivités, intervenant.e.s, partenaires...). Les actions proposées, au plus près des réalités du territoire, répondent ainsi à des attentes partagées.

Les structures de loisirs, objets du présent marché, devront donc s'inscrire au sein du Plan Mercredi de la Ville de Perpignan, mais aussi du Projet Educatif Local (PEL) et du Projet Educatif de Territoire (PEDT). Les prestataires s'engagent ainsi, à suivre les axes éducatifs portés par la Ville en intégrant leurs propres finalités éducatives.

Les objectifs du PEL - PEdT

Le Projet Educatif Local s'appuie sur cinq objectifs partagés :

- Privilégier le bien-être de l'enfant par un cadre accueillant où les adultes sont à l'écoute, le mettent en confiance, le valorisent.
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement et de réussite en lui donnant la possibilité de découvrir une diversité de pratiques artistiques et culturelles, sportives, scientifiques dans une démarche citoyenne.
- Participer à la construction d'une citoyenneté active notamment par l'apprentissage du vivre ensemble et par l'expérimentation d'actions citoyennes (groupe de parole, conseil d'enfant, élection, élaboration collective de projets...)
- Développer les complémentarités éducatives, mettre en commun les compétences et les moyens pour des actions de qualité.
- Développer les compétences transversales de l'enfant pour favoriser la construction de son esprit critique : créativité, capacité d'expression, appropriation des nouvelles technologies, développement durable.

Les objectifs du PEdT

« Les projets pédagogiques des structures de loisirs du mercredi feront référence au projet éducatif local, à l'actuel PEDT et aux programmes des ALAE et ALSH.

Les priorités éducatives telles que l'accès à la culture, au sport, au développement durable et à la citoyenneté développées sur les temps périscolaires sont prolongées ou complétées sur le temps du mercredi et des vacances.

Pour permettre la mise en place de parcours éducatifs et de garantir l'équité territoriale, le PEDT assurera à chaque enfant du territoire de bénéficier durant son temps périscolaire et extrascolaire d'activités autour :

1. de l'éducation artistique et culturelle (lecture plaisir, chant choral, APU CTEAC...),
2. de l'éveil aux langues étrangères,
3. de l'éducation sportive,
4. du développement durable et de la citoyenneté (conseils d'enfants...)



5. Un espace leçon

Les équipes éducatives des structures seront attentives à la diversité des actions proposées sur l'ensemble des temps pour permettre la pratique des activités à différents niveaux d'apprentissage (initiation, pratique régulière ou perfectionnement).

Une attention particulière sera portée sur le respect du rythme de vie des enfants selon leur tranche d'âge.

Sur les temps périscolaires et extrascolaires, les structures veilleront à aménager un coin ou une activité calme et sécurisante à la disposition des enfants ne souhaitant pas pratiquer une activité encadrée. » (Extrait du PedT 2018-2021)

- Respecter les rythmes de vie, le bien-être de l'enfant,
- Accompagner chaque enfant dans son parcours d'épanouissement,
- Participer à la construction d'une citoyenneté active,
- Développer les complémentarités éducatives,

Les effets attendus

La mise en place des nouveaux rythmes scolaires doit pouvoir agir sur :

1. Les enfants

- Assurer une prise en charge globale et de qualité des enfants.
- Respecter les rythmes de la journée et les rythmes biologiques des enfants.
- Donner la possibilité aux enfants de découvrir de nouvelles activités et de développer de nouvelles compétences.

2. Les partenaires éducatifs

- Organiser des temps de concertation entre les équipes éducatives (ATSEM, animateurs et autres intervenants) pour l'élaboration de projet commun, une fois par quinzaine.
- Créer une culture commune, un recensement des bonnes pratiques.
- Permettre la construction d'une équipe éducative globale autour de l'enfant.

3. Les parents

- Améliorer l'accueil des familles et leur participation aux actions éducatives.
- Développer le lien aux familles par le biais d'outils partagés afin d'assurer une meilleure lisibilité des intentions éducatives et des actions mises en place.
- Changer le regard sur l'école et les actions périscolaires.

Les objectifs du Plan Mercredi

« Afin de proposer aux familles des activités de qualité, la Ville de Perpignan s'engage, dans le dispositif du Plan mercredi, dont l'objectif est de développer sur les accueils du mercredi, un contenu éducatif et pédagogique susceptible d'être décliné sur les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires de l'enfant. »





Les objectifs généraux

Objectif général	Objectifs spécifiques	Objectifs opérationnels	Evaluation	Indicateurs			
Permettre aux enfants de découvrir des nouveaux jeux	Prendre plaisir à jouer	Organiser des activités diverses et variées que ce soit des petits et grands jeux, des activités manuelles, de bricolage	Quantitatif				
			Est-ce que des nouveaux jeux ont été proposés ?	1	2	3	4
			Qualitatif				
			Est-ce que les enfants ont pris du plaisir à jouer ?	1	2	3	4
Permettre aux enfants de se dépenser	Prendre plaisir à pratiquer des activités sportives	Organiser régulièrement des activités et des jeux sportifs	Quantitatif				
			Des activités sportives sont-elles régulièrement proposées ?	1	2	3	4
			Qualitatif				
			Est-ce que les enfants ont aimés les activités sportives ?	1	2	3	4
Permettre l'éducation au développement durable	Education au recyclage et sensibiliser à la limitation des déchets	Fabrication d'objets à base de recyclage, mise en place d'un compost et activités de sensibilisation sur l'environnement	Quantitatif				
			Est-ce que des activités de recyclage et de sensibilisation ont été proposés ?	1	2	3	4
			Qualitatif				
			Les activités ont-elles permis de réduire les déchets dans l'ALAE ?	1	2	3	4
Permettre l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble	Sensibiliser les enfants sur les droits et devoirs de l'enfant et sur des sujets sociétaux comme le harcèlement, la violence physique/verbale, la discrimination et autres	Organiser des activités, temps d'expression permettant aux enfants de découvrir et d'échanger autour des différents thèmes	Quantitatif				
			Est-ce que des activités ont-elles été proposées ?	1	2	3	4
			Qualitatif				
			Ont-elles entraîné une répercussion positive sur l'ALAE ?	1	2	3	4



Les objectifs opérationnels

Prendre du plaisir à jouer :

Le jeu est un besoin essentiel. En jouant, l'enfant se découvre lui-même parce qu'il met en place de nouveaux rapports entre les personnes et les choses. Il faut du jeu dans les rouages de la mécanique comme celles de la relation. Jouer, c'est mobiliser son énergie corporelle, imaginative, créatrice... Jouer, c'est inventer et provoquer la surprise... Jouer, c'est trouver les chemins du respect et de la tolérance ... Jouer c'est grandir.

- Tout au long de l'année, nous proposerons un large choix d'activités avec des thèmes variés.
- Les enfants pourront s'exprimer sur les activités qu'ils aiment ou non et pourront également proposer des activités.
- L'équipe s'appuiera sur les outils de Léo Lagrange, des jeux issus de livres et d'internet.
- Les jeux proposés seront adaptés à l'âge des enfants.

Prendre plaisir à pratiquer des activités sportives :

Bouger et se dépenser est un besoin fondamental des enfants souvent négligé, c'est pour cette raison que des jeux et ateliers sportifs permettant de se dépenser seront proposés, mais aussi de contribuer au développement moteur de l'enfant.

- Tout au long de l'année des jeux sportifs seront proposés aux enfants.
- Tous les mardis, un éducateur sportif sera présent pour proposer des ateliers sportifs adaptés aux enfants.

Education au recyclage et limitation des déchets :

L'éducation au développement durable permet d'aider les enfants à comprendre certains enjeux de la société sous forme de jeu et c'est aussi l'occasion de leur donner les moyens d'agir concrètement.

Le recyclage et le compost permettra aux enfants d'être sensibiliser sur ce thème.

- Fabrication d'instruments de musique à base de recyclage
- Mise en place d'un compost pour les déchets alimentaires
- Jeux de sensibilisation et utilisation des outils Léo sur le thème de l'environnement.
- Intervenants extérieurs sur ce thème

Education à la citoyenneté :

L'éducation à la citoyenneté permet aux enfants d'apprendre à vivre ensemble, de connaître ces droits et devoirs et de s'exprimer sur des sujets sociétaux.

- Jeux sur les droits et devoirs
- Ateliers de sensibilisations sur différents thèmes sociétaux avec l'aide d'outils Léo.
- Intervenants extérieurs sur les différents thèmes.





Les projets d'activités

C'est la déclinaison concrète du projet pédagogique. Descriptif des objectifs, des moyens et des méthodes mis en œuvre pour une activité.

Les projets d'activités sont écrits en référence du projet pédagogique, des compétences de l'équipe d'animation et des envies des enfants.

Ils sont élaborés par l'équipe d'animation en référence au projet pédagogique et sont négociés entre l'équipe d'animation, le directeur et les enfants.

Des fiches d'activités et de projets d'animation vierges sont à disposition de l'équipe d'animation pour faciliter la mise en œuvre des différents projets.

...Les projets d'enfants

Des temps d'expression « conseils » permettent aux enfants d'exprimer leurs envies de jeux et de projets et une boîte à idées est à disposition des enfants pour qu'ils puissent émettre leurs envies aussi de manière anonyme.

L'équipe d'animation prend en compte les envies des enfants qui sont discutés en équipe durant des réunions.

Si un enfant ou un groupe d'enfants désire être porteur d'un projet, il peut en discuter avec l'équipe d'animation et/ou le directeur.

Selon la faisabilité du projet, l'équipe d'animation accompagne l'enfant ou le groupe d'enfants dans la démarche du projet....





LES METHODES PEDAGOGIQUES

(Notamment en référence aux fondamentaux du projet éducatif Léo Lagrange)

La place des enfants

Les enfants sont rendus acteur de l'ALAE grâce à des temps d'expression « conseils » où ils peuvent exprimer leurs envies et ressentis et afin de responsabiliser les enfants, ils participent aux temps de rangements du matériel utilisé durant les activités et ils nettoient et débarrassent leurs tables durant les temps de cantines.

La place des parents

L'équipe pédagogique se tient à la disposition des parents pour échanger sur leurs attentes, leurs questionnements, sur le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s). Dans le cas de situations difficiles (pour l'enfant et/ou sa famille), elle doit respecter la confidentialité des informations données.

Les relations :

Entre les enfants et les animateurs :

Toute violence, physique ou morale, d'un adulte sur un enfant est interdite par la loi et entraîne une sanction.

Les violences entre enfants ne sont pas tolérées et passibles de sanction. En cas de violence avérée, après retour au calme, le/les enfant(s) aura/auront une discussion avec au moins un(e) membre de l'équipe afin d'éclaircir la situation, puis le problème sera discuté en équipe. Idem pour des violences d'un enfant envers un adulte. Il est demandé à l'adulte de faire preuve de retenue. Un animateur « poussé à bout » doit absolument demander de l'aide et passer la main avant tout acte de violence, même verbale.

Afin de favoriser l'épanouissement de l'individu et du groupe, l'animateur garantit la sécurité morale et physique des participant(e)s, propose des activités de qualité et bien préparées, est à l'écoute des jeunes, décèle les éventuels problèmes ou difficultés et cherche des solutions en équipe.

Dire non à un enfant de manière catégorique sans explication n'est pas une attitude pédagogique. Il faut savoir faire comprendre à l'enfant qu'il ne faut pas, et surtout pourquoi il ne faut pas, afin qu'il en tire un enseignement et ne recommence pas quand il se retrouve en autonomie.

Toute sanction doit être pédagogiquement justifiable, elle doit permettre une progression chez l'enfant. Elle doit être décidée en équipe.

Attitude de l'animateur :

L'animateur a le droit de faire des erreurs mais le devoir d'en tenir compte pour évoluer.

Il a le droit de recevoir une aide technique ou pédagogique, des conseils pour ses menées d'activités, la vie quotidienne ou ses relations avec les enfants et les autres adultes. Il a le devoir de bien préparer ses temps d'animation.



Il a le droit à un suivi de son parcours.

Il doit favoriser l'autonomie et la progression de chaque enfant, c'est-à-dire, montrer, conseiller, apprendre à faire, faire avec... mais ne pas faire à la place de...

Il se doit d'être exemplaire : tenue, langage, respect du matériel, horaires, etc.

Toute obligation ou interdiction faite aux enfants sur les temps collectifs l'est aussi pour l'équipe d'animation : casquette, téléphones etc.

Les responsables ne fument pas devant les enfants, ni durant les activités ou temps collectifs.

La possession ou consommation de substances illicites est par définition interdite par la loi.

L'organisateur se réserve le droit d'intervenir auprès de membres de l'équipe d'animation en cas d'écart à la loi.

Il est indispensable que les responsables aient une seule voix. Il est impensable qu'un responsable dise non à un enfant alors qu'un autre vient de lui dire oui ! D'où la nécessité de la communication entre responsables. Quoi qu'il en soit, tout ce qui a été décidé préalablement (Projet Pédagogique et attitudes) doit être mis en œuvre et respecté par toute l'équipe.

Ces décisions peuvent être amenées à évoluer au fur et à mesure, suite à des discussions en équipe. Un responsable a le droit de ne pas être d'accord, il doit dans ce cas en parler lors des réunions quotidiennes. La discussion peut éclaircir certains points, voire les faire évoluer.

Différents choix éducatifs de l'équipe concernant les attitudes éducatives

Pour prévenir la violence ou des situations ressenties comme violentes

Quelques préconisations pour favoriser le principe de bienveillance :

- Assurer un cadre sécurisant pour le groupe, pour chacun.e, propice à la confiance : dire ce que l'on fait- faire ce que l'on dit, donner les repères dans le temps et dans l'espace...porter une attention particulière sur les temps off.....
- Valoriser la relation :
 - Favoriser la communication
 - Mettre des mots sur les actes ; la parole peut éviter le passage à l'acte
 - Faire appel au non verbal : le théâtre, la musique, le dessin, la danse, etc., permettent d'exprimer des sentiments, des tensions,
- Favoriser les activités physiques, indispensables pour certains.es : se défouler pour évacuer l'angoisse,
- Admettre le droit à la colère, au débordement.... Mais donner les espaces possibles pour l'extérioriser en sécurité...être attentif aux les signes d'alerte....



- Assurer la justice : parce que le sentiment d'être mal vu, mal considéré, trompé, bouc émissaire, engendre la violence
- Assurer une écoute active : mieux comprendre ce qui est dit, le ressenti, reformuler ou aider à la reformulation, repérer les signes d'alerte
- Ne pas utiliser le même mode d'expression : la violence de la réponse engendre la spirale de la violence. Savoir passer le relais (repérer ses propres limites)
- Utiliser l'humour bien dosé, plutôt qu'une réponse perçue comme blessante, humiliante,
- Affirmer le cadre et le faire vivre : Loi, règles, droits, devoirs :
 - Affirmer les limites,
 - Rappeler, faire vivre la loi ; à l'extrême la faire rappeler par les représentants officiels de la loi
 - Être garant des règles, référent fiable (conformité entre discours et pratiques)
- Pratiquer le contrat (expliqué et partagé) ; mettre en position de réussir ; c'est permettre mais dans un cadre : Contrat non respecté= excuses, pardon, redonner sa chance... Réparation éventuelle

Si besoin d'une sanction, elle doit être éducative ; individuelle, réparatrice ; la sanction porte sur les actes pas sur la personne ;

La sanction à 4 fonctions :

- Réconcilier le fautif avec lui-même,
- Responsabiliser la personne,
- Faire un rappel à la loi et préserver le groupe.
- Permettre la justice, si préjudice à autrui ou matériel

Les débordements ou « crise »

Un « débordement » ou une « crise » est une manifestation soudaine et brutale d'émotions et/ou de maladie chez l'enfant. Il peut s'agir de crise d'angoisse, crise de violence, crise d'épilepsie. Ces crises peuvent être impressionnantes et déroutantes, c'est pourquoi il est nécessaire d'en discuter en équipe.

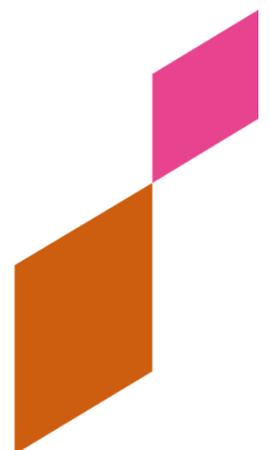
En cas de débordement avec violence

La personne « déborde » d'elle-même et ne se maîtrise pas forcément. Elle peut casser du matériel, chercher à abîmer l'autre par ses insultes ou ses coups voire se faire mal à elle-même (se mord, cogne la tête sur des murs ou au sol...)

- Isoler la personne du groupe : l'isolement peut l'aider à se calmer et cela permet d'éviter que d'autres vacanciers ne s'énervent aussi.
- Vérifier que le reste du groupe est bien accompagné et suivi par tes collègues.
- Eloigner les objets dangereux et fragiles.
- Se mettre à distance et laisser faire si on sent que la crise est plus de l'ordre du spectacle, qu'elle est maîtrisée.
- Ne pas hésiter à demander de l'aide et/ou un relais auprès des collègues et de la direction.



- Apaiser par la parole, essayer de dédramatiser. L'humour est parfois utile à utiliser.
- Proposer à la personne des choses pour l'aider à se calmer : aller courir, taper dans un punchingball, dessiner ou écouter de la musique...
- Passer le relais !
- Noter sur un cahier l'évènement et le contexte.





LES MOYENS

Nom et Prénoms	Fonctions et rôles	Diplômes
Nicolas Kévin	Directeur, responsable sanitaire et référent covid	BPJEPS AS + CC DACM et PSC1
SEMRANI Sadia	Animatrice, Assistante sanitaire et référente CM1-Cm2-ITEP	BAFA et PSC1
HARCHAOUI Nadia	Animatrice et référente CP-Ce1-Ce2	BAFA
PRIOUX Marine	Educatrice spécialisé	DEES
BONNIN Jérôme	Educateur spécialisé	DEES
Hernandez Christelle	Educatrice spécialisé	DEES

Les humains

Le directeur : rôle et fonctions

Il est le moteur de l'équipe et le repère essentiel des familles, il est responsable de la qualité de l'accueil tant au niveau de ses tâches administratives que sa mission éducative et du suivi du personnel à sa charge et Il est le garant du projet pédagogique et du bon fonctionnement de l'ALAE.

Il assure les missions suivantes :

- Cohérence des actions menées sur le service avec le Projet Educatif de la fédération Léo Lagrange et la politique de la collectivité : en présentant chaque année un Projet Pédagogique pour la structure, en veillant à la pertinence des projets d'animation, en garantissant un travail pédagogique qui favorise la mixité sociale et en travaillant en concertation avec les services gérés par la commune et/ou la Fédération.
- Il a pour mission de favoriser l'éveil de l'enfant, tout en respectant son rythme et ses besoins qui lui sont propres en fonction de son développement.
- Il organise et met en œuvre toutes les actions garantissant la qualité de l'accueil et la sécurité de l'enfant au sein de la structure
- Animation et évaluation du service de l'ALAE : en organisant des réunions d'équipe, en accompagnant l'équipe d'encadrement et en mettant en place des outils d'évaluation, en formant les stagiaires et en élaborant des bilans d'activité.
- Il est l'élément dynamisant de l'équipe d'animation.
- il conseille, aide, impulse des idées nouvelles.
- Travaille avec un réseau de partenaires en lien avec le service.
- Diffusion de l'information liée à l'activité : outils de communication pour les familles, les élus, les partenaires.
- Suivi administratif de l'activité : inscriptions et présence des enfants, Gestion financière de la structure : suivi du budget pédagogique.



Les animateurs : rôle et fonctions

Pendant l'activité :

- Etre garant de la sécurité physique et affective des enfants.
- Proposer des activités en adéquation avec le projet pédagogique et adaptées au public accueillis.
- Gérer les temps d'accueil et de vie quotidienne des enfants, en respectant leur rythme et leurs besoins.
- Mener une animation auprès de son public.

Pendant le repas :

- Veiller à ce que chaque enfant se lave les mains
- Veiller à ce que l'enfant goute les aliments qui lui sont proposés dans les menus
- Être vigilant au plan de table (séparer les éléments perturbateurs)

L'équipe : principes de fonctionnement, organisation du travail, missions spécifiques

Nous fonctionnons avec une réunion toutes les semaines, dans laquelle nous préparons projets, plannings et activités.

Mises au point, rappels si besoin, transmissions d'informations s'il y a.

D'autres réunions sont consacrées à la découverte des outils Léo Lagrange, à l'aide de différents outils : grille d'évaluation, concevoir un projet d'activité...

Nous nous retrouvons aussi avant et après l'ALAE pour discuter du fonctionnement général de la journée et nous profitons aussi des temps de repas pour faire des mises au point si nécessaire.

Les personnels techniques :

Les employés communaux assurent diverses fonctions au sein de l'école sur le temps périscolaire comme les équipes techniques (les agents d'entretien, techniques, le concierge) et nous sommes aussi en relation avec le personnel de la restauration cantine qui prépare les repas de l'ALAE.

La coordination Leo Lagrange :

Les coordinateurs sont disponibles par téléphone et/ou dans leurs bureaux pour toute question concernant l'ALAE.

Un temps de réunion est organisé une fois par mois, entre les Coordinateurs et les Directeurs des ALAE/ALSH Léo Lagrange

Les référents éducatifs de la ville :

Un coordinateur de secteur pôle Educatif reste disponible, si nécessaire



Le matériel

Le matériel pédagogique est à disposition des animateurs et des enfants.

Dans la salle polyvalente se trouve des équipements sportif (ballons, balles, raquettes, plots etc.), du matériel d'art plastique (feuilles de dessins, crayons, feutres etc.) et des jeux de sociétés ainsi que des outils Léo Lagrange.

Ce matériel appartient à l'ALAE et reste sur l'ALAE. Les animateurs ont parfois besoin de prendre du matériel chez eux afin de préparer l'activité, c'est autorisé sous réserve de demander au directeur.

Des livres sont à disposition des enfants en accès libre dans la salle BCD.

Les espaces

L'ALAE utilise les locaux de l'école Hélène Boucher disposant de :

- Une salle polyvalente avec des coins aménageable pouvant être utilisé pour tous types de jeux (sportifs, manuels etc.)
- Une cour de récréation avec des sanitaires, cages de foot et des paniers de baskets.
- Une BCD qui fait office de ludothèque et de coin calme.
- Une salle de restauration pour la cantine.
- Nous pouvons aussi utiliser le gymnase et le stade Alcover.
- Le directeur dispose également d'un bureau pour l'administratif.

Les relations

Entre enfants

Un climat de confiance est instauré par les adultes. Les premières semaines nous proposons des activités, des jeux de connaissances. Tout est mis en œuvre pour que chaque enfant trouve sa place. Plusieurs séances sont consacrées à la découverte de l'autre, à la transmission, à la mise en valeur de chaque enfant. Les plus grands aident les plus petits sans que cela soit obligatoire, ce sont des enfants volontaires qui se positionnent.

Entre les enfants et les animateurs

Les animateurs instaurent une relation de confiance. Les animateurs sont disponibles et à l'écoute des enfants. Nous mettons tout en œuvre pour que les enfants se sentent en sécurité.

L'animateur est un repère, il accompagne l'enfant dans ses gestes quotidiens et anime des activités en lien avec les objectifs de l'ALAE.

La place des parents.



Concernant la relation avec les familles, un panneau d'affichage est à jour dans lequel se trouve le planning. Pour toute question ou information, les familles peuvent joindre le directeur par téléphone ou par mail. Le temps du soir nous permet de rencontrer les familles.

L'ALAE Boucher, c'est une équipe qui se veut proche des familles, pour accueillir les enfants dans un environnement sécurisant et créer un véritable espace de découvertes !

Financiers

Le budget se calcule sur une année civile. Il dépend de sa fréquentation par les enfants. Il est fixé par Léo Lagrange à 0.20 euro par enfant/par heure de présence. Les dépenses sont destinées à l'achat du matériel pédagogique en priorité, et si besoin, à la pharmacie, du matériel de bureau, transport.

Les partenaires

L'ALAE a différents partenaires :

- Des partenaires associatifs selon les projets, nous sommes en partenariat avec Joseph Sauvy pour faciliter l'accueil des enfants de l'itep.
- Des partenaires institutionnels, comme les accueils de loisirs de la Fédération Léo Lagrange Méditerranée, avec lesquels des rencontres sportives sont organisées.

Le fonctionnement de la structure (adapté à la situation sanitaire)

Jours et horaires d'ouverture

L'accueil périscolaire est ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 11h45 à 14h et de 17h à 18h15.

Principes d'inscription des familles

Les familles s'inscrivent auprès de la mairie de Perpignan. Un dossier leur est demandé, les parents nous remettent en début d'année la fiche de renseignement.

Journée type

11h45 : Récupération des enfants dans la cour, lavage des mains et Appels.

11h50 : lecture du menu.

11h55 : répartition des enfants à table

adaptation covid Un plan de table permet de placé les enfants au même endroit pour toute l'année et les adultes ne mangent pas à la même table que les enfants.

12h40 à 13h00 : temps libre

13h00 à 13h40 : activités

13h40 à 14h : répartition des enfants dans leur salle de classe

17h00 à 18h00 : garderie, espace leçon les lundis et jeudis.



Les temps libres :

Les enfants sont libres de choisir ce qu'ils souhaitent faire. Ils peuvent dessiner, lire, faire des jeux de société, ou jeu de plein air, être au calme, Un responsable veille au bon déroulement pour que chaque enfant s'approprie ce moment.

Les temps d'activités :

Les enfants participent aux temps d'activités qui sont organisés comme des espaces de vivre ensemble et de partager un vécu, d'apprendre ensemble, de se confronter aux autres. Parfois co-construite avec eux en fonction de l'âge et ou de la durée. Leur participation relève d'une dimension individuelle dans le fait de participer volontairement et par intérêt à une activité. Elle est aussi le fait de participer à une activité décidée collectivement. Dans certains cas, une alternative au cas par cas, peut être décidée par les responsables pour tenir compte de situation de blocage d'un enfant ou jeune face à une activité.

Règles de vie de la structure :

Pour les enfants :

Il est important de distinguer :

La loi : elle n'est pas négociable et rappelle les règles fixées par la République et celle de l'association (son projet éducatif, ses valeurs). Exemples le harcèlement, le racisme, le bizutage... sont interdits.

Le règlement : il n'est pas négociable et fixe les règles choisies par le directeur et son équipe concernant le fonctionnement du camp ou du séjour et le règlement intérieur du lieu dans lequel on se trouve. Exemples les horaires, le protocole covid, se laver les mains avant les repas, sont des choix éducatifs des adultes.

La règle de vie : elle est négociable avec les enfants et fixe leur choix quant à la vie quotidienne et aux activités. Elle est évolutive et créée en début d'année avec les enfants, les anims et le directeur puis elle est affichée dans la salle polyvalente et le bureau du directeur. Les règles de vie sont régulièrement rappelées aux enfants et servent aussi de support de communication avec les familles si elles ne sont pas respectées par un enfant et que nous devons contacter les parents.

Pour l'équipe :

La question de ces trois notions se pose aussi entre adultes.

C'est le directeur qui est garant de leur respect et mise en place, mais chaque membre de l'équipe est responsable de leur respect.

La loi : elle est là-aussi non négociable et rappelle les règles fixées par le cadre législatif et associatif.

Les attitudes éducatives : elles englobent le règlement et la règle de vie des enfants et jeunes. Elles sont fixées par le directeur. Elles établissent les attitudes des responsables pendant l'ALAE. Elles sont évolutives et négociables avec l'équipe de responsables.



Restauration

Horaires, organisation, qui fait quoi, quand ?

L'horaire de la cantine est de 12h à 12h40.

Les menus sont élaborés par la Société ELIOR Restauration via le SYMPM. Ils sont affichés dans les locaux, distribués aux familles et disponibles sur demande auprès du directeur.

Le service de restauration propose deux types de menus : classique et végétarien. Les allergies alimentaires sont précisées aux parents dans les menus. Une fois par semaine, les cantines proposent un menu, le végétarien, tous les enfants mangent le même menu.

Le déjeuner a lieu dans la cantine de l'école Hélène Boucher dont l'accès se fait directement par la salle polyvalente

L'accueil des enfants se fait par les animatrices dans la cour et devant la porte de la salle polyvalente.

Seuls les enfants appelés sont autorisés à rentrer dans la salle polyvalente et doivent s'être lavé les mains avant d'y entrer et ils se placent directement dans leurs coins respectifs où seront lus les menus et les enfants inscrits uniquement à la garderie restent avec le directeur jusqu'à l'arrivée des parents.

Une fois tous les enfants entrés dans la salle et après la lecture du menu, les enfants entrent dans la cantine à tour de rôle accompagnés par les animatrices qui s'appuient sur le plan de table pour placer les enfants à leurs places respectifs.

L'équipe pédagogique mange dans une table séparée de celles des enfants.

L'entrée du repas est préalablement servie à table par l'équipe de restauration avec les couverts et le pain.

Pour les autres services (plat principal, dessert) ce sont les animateurs qui servent la nourriture en portant des masques et des gants pour le pain ou les fruits.

Aucun enfant ne sera forcé à manger, cependant il sera incité au moins à goûter.

A la fin du repas, les enfants débarrassent et nettoient leurs tables.

Ensuite, les CP-CE1-CE2 quittent la pièce en premier accompagné d'une animatrice puis c'est au tour des CM1-CM2-ITEP.

Organisation du temps du midi (après la restauration)

Après le temps du repas, un temps libre est mis en place (toujours en deux groupes distincts).

A 13h, les 2 animateurs réunissent leurs groupes respectifs pour un temps d'expression « conseil » qui permet aux animateurs de proposer leurs ateliers, mais aussi de connaître les envies des enfants.



Ensuite les activités se font sur deux lieux bien distincts (exemple, si un groupe est dans la salle polyvalente, l'autre est dans la cour et vice versa)

Le directeur se charge de l'accueil échelonné (13h30).

A 13h40, fin des ateliers et place au temps calme, les enfants sont rassemblés afin de respecter la courbe du rythme biologique.

A l'heure du relais (13h50), nous passons le relais aux enseignants et restons présents (jusqu'à 14h) en profitant de ce dernier moment pour faire toutes transmissions nécessaires.

Organisation du temps du soir : (De 17h à 18h15)

Une seule animatrice est présente sur le temps du soir.

Sonnerie et ouverture des portails par les enseignants.

L'accueil des enfants se fait sous le préau, les parents ont jusqu'à 17h15 pour récupérer leur enfant avant la garderie du soir.

Les enfants sont rassemblés, pointés et prennent leur goûter (préau ou salle ALAE selon climat). Les cartables et affaires sont rassemblés.

De 17h15 à 17h45, place à l'espace leçon surveillé par l'animatrice les lundis et jeudis.

Ouverture aux familles à 18h, nous accompagnons les enfants au portail, fermeture à 18h15.

Organisation en rapport au protocole covid 19 :

Nous adaptons notre fonctionnement d'ALAE en nous appuyant sur le protocole ACM, mais aussi sur le protocole scolaire afin d'être cohérent avec l'école.

Par conséquent :

- Le port du masque est obligatoire pour tous les adultes (animateurs, enseignants, personnels techniques, parents) et pour tous les temps de l'ALAE. (Selon les évolutions et gouvernementales, les enfants peuvent être amenés à porter obligatoirement le masque durant l'année)
- Dans la mesure du possible, la distanciation physique est obligatoire entre adultes, entre les adultes et les enfants, mais ne l'est pas entre enfants. (Également soumis à l'évolution du COVID)
- Les gestes barrières sont obligatoires pour tout le monde.
- Le lavage des mains est obligatoire et doit être réalisé à minima : Avant d'aller aux toilettes et après y être allé, avant et après les temps de repas, avant et après les activités, après s'être mouché ou avoir éternué, avant le retour en classe et avant de retrouver les parents.
- Les adultes ne mangent pas à la même table que les enfants à la cantine et portent le masque et des gants durant les différents services.
- Le brassage des groupes d'enfants est autorisé, mais nous essayons de le limiter le plus possible



- Les locaux utilisés sont ventilé régulièrement, à minima 10 minutes par jour.
- Dans la mesure du possible, le matériel utiliser un jour, ne l'est pas le lendemain.
- Les locaux et tables utilisé sont régulièrement nettoyer, à minima, une fois par jour.

La communication

Interne

En direction des enfants

Les animateurs sont garants de la sécurité physique, morale et affective des jeunes. Ils doivent être à l'écoute et doivent faire respecter le cadre instauré. Un point important sur la communication, il faut instaurer un climat de confiance avec les enfants et surtout être à l'écoute.

Il est primordial que les enfants puissent s'exprimer quand ils en ont besoin. Pour cela, ils auront la possibilité de le faire :

- Pendant la vie quotidienne, l'enfant peut ressentir le besoin de parler de différentes choses. Il faut donc tenter de lui accorder du temps pour l'écouter, même si cela ne semble pas important. Mettre en place le bâton, le doudou de la parole.
- Pendant certaines activités, quand celles-ci ne demandent pas une attention rigoureuse, l'enfant peut s'isoler un moment avec un animateur pour lui faire part de son mal- être ou bien ou contraire ressentir la nécessité d'exprimer son bien- être durant cette journée. Dans tous les cas, les animateurs se doivent de se rendre disponibles pour l'enfant, soit en répondant tout de suite à sa demande soit en lui expliquant que pour l'instant ce n'est pas possible mais que dès qu'il peut, il viendra le chercher pour discuter. L'équipe doit se montrer particulièrement vigilante quant aux différents comportements de chaque enfant afin d'évaluer au mieux ce besoin de communiquer.

Au sein de l'équipe

La coordination des tâches et la cohésion entre les animateurs sont nécessaires afin de développer une réelle qualité d'accueil au sein de l'ALAE. Des réunions quotidiennes sont organisées pour assurer la mise en œuvre et le suivi des différentes actions. Si besoins, des échanges téléphonique, sms ou par mail son possible pour communiquer en dehors de l'ALAE.

Externe

En direction des familles

L'équipe pédagogique se tient à disposition des familles pour échanger sur leurs attentes et aspirations, le fonctionnement de la structure, les activités et le comportement général de leur(s) enfant(s).

Dans le cas de situations difficiles, les animateurs doivent respecter la confidentialité des informations données tout en informant tout de même la direction.



Le directeur devra juger suivant les situations, de l'importance à transmettre les informations à l'équipe pédagogique.

Les moyens de prise en compte de la parole des familles sont : une conversation orale, le téléphone, le mail.

Ils peuvent faire remonter à travers tous ses supports des informations sur les points positifs ou négatifs dans un but d'amélioration. Chaque remarque doit être constructive, les relations entre tous ses membres se doivent d'être au service des jeunes et du projet de la structure.

Un tableau d'affichage devant l'école permet d'afficher le programme d'activités du cycle et le site de la Fédération Léo Lagrange pour fournir des informations en ligne le programme d'activités par cycle, projet pédagogique, horaires ...

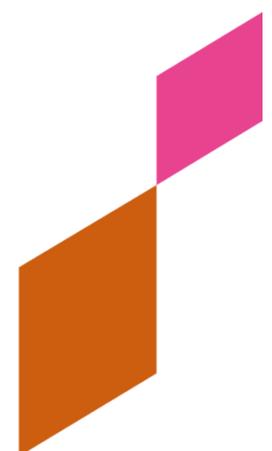
En direction de la ville

Nous avons un contact régulier avec Mme Salis Sophie, la coordinatrice du service éducatif de la ville qui est là pour veiller au bon fonctionnement et Mme Angles qui s'occupe du pointage de la cantine.

En direction de Léo Lagrange

Nous sommes régulièrement en contact avec M Eric Samson le coordinateur et Stéphane de BOUARD, son adjoint pour le bon fonctionnement général de l'ALAE.

Ils sont disponibles par téléphone, par mail ou au bureau de Léo Lagrange.





L'ÉVALUATION

L'évaluation porte sur les objectifs opérationnels (pédagogiques).

Elle permet de mesurer :

- Les écarts et concordances avec les résultats, transformations attendus
- Les avancées ou non en termes d'acquisitions, en terme éducatifs qui ont été possibles grâce aux actions du projet pédagogique mises en place.
- La pertinence ou non des actions mises en œuvres et des méthodes pour l'atteinte des objectifs, cela demandera de faire une analyse de l'évaluation faite par rapport aux objectifs éducatifs et pédagogiques.

L'évaluation se fait régulièrement, afin de ne pas « s'égarer » dans l'action et oublier les objectifs visés ainsi que les démarches annoncées. Il peut s'avérer nécessaire de revoir, préciser les objectifs opérationnels au vu de la situation rencontrée, les étapes à adapter. Il est donc indispensable de la prévoir dès le début de l'année : quand ? comment ? quoi ? avec quel(s) outil(s) ? par qui ? avec qui ? (Adultes, enfants, prestataires, collaborateurs, partenaires...)

Une évaluation finale est indispensable à l'action maîtrisée dans le temps.

Elle permet de formuler des perspectives pour conduire les actions qui suivront afin de les rendre encore plus pertinentes.

Les outils d'évaluation

La Charte de qualité

L'évaluation du travail des équipes se fait à différents moments et par divers biais :

La Charte de Qualité dont nous parlions précédemment à trois objectifs principaux et constitue un temps fort de l'évaluation :

- Définir l'engagement collectif de l'association en matière de qualité
- Sensibiliser les directeurs et les animateurs à la qualité
- Encourager l'élaboration d'outils d'amélioration et de mesure de la qualité

Nous utilisons corollairement une grille d'évaluation de notre Charte de Qualité, ainsi qu'une grille d'auto-évaluation. Toutes les dimensions de l'accueil de loisirs sont ainsi évaluées au travers d'une cinquantaine de critères observables.

Ces outils nous permettent de vérifier que la Qualité d'Accueil sur laquelle nous nous engageons est bien respectée et, dans le cas contraire, de trouver les moyens d'y parvenir.



Dans le cadre de cette démarche d'évaluation, l'intérêt est pour nous d'améliorer le fonctionnement de l'accueil de loisirs de Boucher. L'efficacité de chaque action est évaluée et si nécessaire nous formulons des objectifs de développement.

La démarche d'évaluation est une démarche constructive qui traduit la dynamique de notre structure.

L'évaluation répond à un objectif général : repérer les limites et les points à améliorer, valoriser les points positifs, et ainsi mettre en place l'amélioration continue de la structure et des activités qu'elle porte.

Cette démarche qualité est commune à tous les accueils de loisirs gérés par la Fédération Léo Lagrange. Des analyses nationales sont effectuées.



L'ACCUEIL DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Les moyens

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs de Boucher a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble du public et notamment les enfants en situation de handicap.

Kevin Nicolas, le directeur de l'accueil de loisirs, est le référent auprès des familles désireuses d'inscrire leur enfant à l'accueil de loisirs de Boucher.

La Fédération Léo Lagrange, par l'intermédiaire de la Délégation Nationale à l'Enfance propose un guide à l'usage des structures et des équipes accueillant des personnes en situation de handicap. Nous y retrouvons notamment :

- Le Guide d'entretien, qui permet au Directeur d'organiser et d'encadrer l'accueil d'un enfant en situation de handicap (construire pour l'enfant et sa famille un parcours individualisé et sécurisé)
- Une documentation technique détaillée (législation, pédagogie etc...)

Enfin, des formations consacrées au handicap mises en place par CITE CLUB, l'organisme de formation de la Fédération Léo Lagrange seront accessibles aux animateurs de l'équipe.

Nos engagements

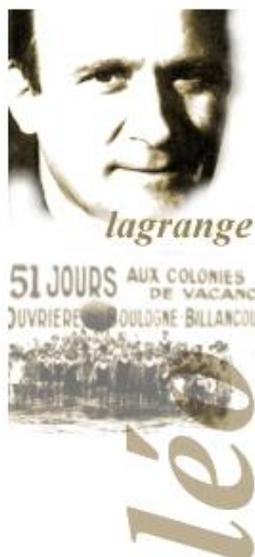
Nous nous inscrivons, au-delà de l'application de la Loi du 11 février 2005, dans une démarche d'accueil volontariste. La Fédération Léo Lagrange est signataire de la Charte de Déontologie pour l'Accueil des Personnes Handicapées dans les Structures de Vacances et de Loisirs Non Spécialisées. (Voir annexe)

Cette Charte énonce 7 principes à respecter :

- Respecter le projet d'intégration de l'enfant handicapé.
- Favoriser l'intégration de l'enfant handicapé au sein de l'accueil de loisirs notamment en le faisant participer aux activités avec les autres enfants.
- S'informer auprès des parents de l'enfant des besoins spécifiques de leur enfant
- Garantir aux équipes encadrantes une formation ou une sensibilisation aux handicap(s).
- Organiser des réunions de concertation entre les encadrants pour assurer le suivi de l'accueil de l'enfant.
- Informer tout intervenant que l'accueil de loisirs est signataire de la Charte et des obligations que cela engendre.
- Afficher la Charte dans les locaux de l'accueil de loisirs.

La Fédération Léo Lagrange Fédération

Léo Lagrange est né le 28 novembre 1900. Elève au lycée Henri IV, il s'engage dans l'armée à la fin de ses études, en août 1917. En 1920, il adhère à la SFIO puis, devenu avocat, s'inscrit en 1922 au barreau de Paris.



Elu député le 8 mai 1932 à Avesne-sur-Helpe, il se voit confié, après la victoire du Front populaire en 1936, le Sous-secrétariat d'Etat aux sports et à l'organisation des loisirs. Souhaitant rendre le sport et les loisirs culturels accessible à tous, il multiplie le nombre de stades, crée le Brevet Sportif Populaire ou encore les Mardis populaires du Louvre.

Afin de permettre au plus grand nombre de profiter des tous nouveaux congés payés, il obtient 40 % de réduction sur les billets ferroviaires pour les salariés et leurs familles, dont bénéficient 600 000 personnes dès l'été 1936. Grâce à son appui, le nombre d'auberges de jeunesse double en 1936.

A la déclaration de guerre en 1939, Léo Lagrange n'est pas mobilisable mais s'engage à nouveau. Le 9 juin 1940, il est tué lors de l'offensive de l'Aisne.

Réseau d'associations d'éducation populaire et employeur de l'économie sociale, la Fédération Léo Lagrange s'appuie sur les compétences de milliers de bénévoles et salariés pour bâtir une société de progrès.

Pour elle, être un mouvement d'éducation populaire, c'est :

- donner les moyens à tous, tout au long de la vie de s'épanouir et de s'emparer de sa citoyenneté.
- agir, en complément de l'école et de la famille, pour favoriser l'égalité des chances
- proposer aux publics de tous âges des loisirs et des activités permettant à chacun de contribuer au progrès social
- être l'ambadrice de la jeunesse en offrant aux jeunes un espace d'engagement citoyen
- permettre à chacun d'allier la découverte de soi à l'envie d'aller vers l'autre

C'est, en somme, **un engagement éducatif**.

Deux métiers : l'animation et la formation

Une démarche éducative : les animateurs Léo Lagrange construisent toutes leurs actions autour d'un projet pédagogique structurant. Loin du loisir à consommer, chaque activité, séjour, parcours sportif est prétexte à vivre un moment de plaisir et d'épanouissement

Former tout au long de la vie. La Fédération développe, avec ses 9 instituts de formation, des programmes de formation pour les publics fragilisés, en difficulté d'insertion sociale ou professionnelle. Par ailleurs, Léo Lagrange est un opérateur national qui assure la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs (bénévoles, salariés, animateurs volontaires ou professionnels).

Un partenaire des collectivités locales :

Reconnue d'utilité publique, la Fédération Léo Lagrange est partenaire des collectivités dans leurs politiques sociales, éducatives, culturelles, et d'insertion. Les collectivités peuvent en effet faire appel à elle pour :

- déléguer la gestion d'un équipement, d'un dispositif, d'un programme..
- organiser monter une action ponctuelle
- offrir des formules de vacances
- faire progresser le professionnalisme de leurs équipes

- établir un diagnostic.

Grâce aux **agrément**s dont la Fédération et son réseau disposent, toutes les garanties de sérieux, de sécurité et de qualité sont assurées.

Un réseau associatif

Désireuse d'accompagner les projets associatifs, la Fédération Léo Lagrange met son expérience à la disposition des associations qui lui sont affiliées. Ainsi, elle leur propose :

- un réseau pour échanger savoir-faire, expériences, partenariats et idées novatrices
- un accompagnement et des formations pour accompagner les projets
- un suivi personnalisé selon la formule d'adhésion choisie.

Un employeur de l'économie sociale

La Fédération Léo Lagrange voit dans l'économie sociale un modèle alternatif permettant à l'économie d'être au service de l'homme et de son environnement, où le résultat du travail est au bénéfice de l'entreprise et de ses salariés, dans le respect du développement durable. L'Unité Économique et sociale Léo Lagrange regroupe une vingtaine d'employeurs et fonctionne démocratiquement. Associations affiliées, adhérents, usagers, salariés et partenaires peuvent, par le biais de structures représentatives, trouver un véritable espace d'expression et de contribution au projet de la Fédération.

La Délégation Nationale Enfance

Au sein de la Fédération, le réseau des accueils de loisirs est animé par la délégation nationale à l'enfance et son secrétariat composé de un à deux professionnels par région.

Quatre missions principales reviennent à cette délégation :

- Fédérer les acteurs
- Créer et diffuser des outils pédagogiques estampillés « Léo Lagrange »
- Qualifier le geste éducatif
- Soutien et expertise proposés au professionnel sur le terrain



Léo Lagrange Perpignan-Méditerranée

NICOLAS Kévin

Rue Alcover - 66000 PERPIGNAN

0622150475

<https://leolagrange-acm-perpignan.org/ala-helene-boucher/>

